

Bonjour chers lecteurs, chères lectrices

On le sait maintenant, le référendum de 1995 a été arraché par des gestes posés en contravention de la loi québécoise sur les référendums, note 3.

En plus des lois québécoises, plusieurs lois fédérales ont été contournées, par exemple.

- Les règles de l'immigration ont été allégées pour amener de nouveaux votes contre nous.
- Le financement par le fédéral des dépenses de voyages de milliers d'individus s'apparente à du détournement de fonds.
- Le financement de «bénévoles» cache des dépenses non comptabilisées, note 1 et 2.

Comment un gouvernement peut-il s'y prendre pour limiter les dommages médiatiques résultants d'autant de malversations de sa part? **Il nomme une commission d'enquête!** Je vous propose donc cette chronique intitulée:



M. Jean-Pierre
PLOURDE

Juges et «partis»

La plupart des citoyens croient qu'une commission d'enquête est le plus haut degré de justice et d'intégrité possible dans notre société. Hé bien, **c'est vrai, et, ce n'est pas vrai!**

Réfléchissons: Le gouvernement qui crée une commission d'enquête, choisit lui-même le/les juge(s), attribue les budgets de la commission et **«Définit le mandat, c.-a.-d., sur quoi la commission est autorisée à enquêter».**

Prenons comme exemple la Commission Gomery (note 4):

Le mandat accordé à la commission se limitait aux fraudes intervenues dans l'industrie privée de la publicité. Elle a fait un excellent travail dans le cadre de ce mandat, pas plus. Ça nous a coûté des millions pour obtenir le même résultat qu'une enquête policière régulière aurait sensiblement pu découvrir.

Les Canadiens et les Québécois ne sauront jamais:

- Combien d'immigrants ont été naturalisés et payés pour voter contre nous?
- Combien nous ont coûté les billets d'avion, d'autobus ou de train des milliers de visiteurs à la veille du vote?
- Combien de fonctionnaires fédéraux ont été déplacés pour s'occuper du référendum?
- Quelle a été la participation des autres provinces canadiennes?

La réponse à ces questions, essentielle pour une saine démocratie, **n'était pas dans le mandat de la Commission Gomery.** L'état fédéral était impliqué dans la plupart, sinon dans toutes et chacune de ces questions, sans doute la tête émergée d'un iceberg.

Sous M. Charest, le Québec, comme province, disparaît. Mon sentiment de liberté se transforme aujourd'hui en un sentiment de prisonnier ayant un arrière-goût d'arnaques. Il y a de forte chance que cela vous arrive aussi bientôt. Il faut réagir, note 3.

M. Charest, vous n'avez jamais reçu le mandat des Québécois de liquider leurs actifs et à organiser un génocide culturel.

Unissons-nous, démocratiquement et dès maintenant, pour rejeter les négociations en cours. Il faut sortir le loup de la bergerie et s'assurer de conserver notre majorité.

Il est inutile de s'en prendre à nos élus, ils sont le reflet de ce que nous sommes. Pour obtenir des députés capables de protéger les intérêts des citoyens et corriger les erreurs du passé, il faut un peuple fier et instruit sur son histoire, note 5.

Nous sommes une force à exploiter, claudebeland.com. Croyez en vous et en votre avenir et ça va changer!

Notre indifférence est notre pire ennemi!

Jean-Pierre Plourde

**Notes et références:**

- M. Normand Lester et Robin Philpot sont deux journalistes reconnus. Le livre, Les secrets d'option Canada, est très bien documenté et difficilement contestable.
- Il y a probablement plus d'exemples à donner que d'espaces disponibles pour l'ensemble de mes treize chroniques.
- Relire mes chroniques 1, 2 et 3 sur mon site.
- Voir le livre «Commission Gomery» de François Perreault, commissaire, P. 124-125, on y apprend que les publicités au seul chapitre des commandites se sont chiffrées à \$1,1 milliard d'avril 94 à mars 2004. La plupart de ces dépenses l'ont été au Québec, voir le journal de Québec du 23 oct. 06.
- Pour connaître votre histoire, lire les trois écrits de Normand Lester, Le livre noir du Canada anglais. Manipulations et injustices y sont dénoncés depuis la conquête jusqu'à nos jours, le tome trois traite en particulier de sport pour ceux que ça intéresse! Ces livres sont très référencés et très intéressants.
- Je vous invite à briser la barrière médiatique de l'information vers Montréal, voir, Le contrôle de l'information sur mon site!
- Mon prochain texte sera publié le 19 novembre 2006.
- Si vous désirez participer au financement de ces chroniques envoyez-moi un courriel ou utilisez Paypal sur mon site.
- On peut lire l'ensemble de mes textes sur <http://saglacweb.com>
- Écrivez-moi à saglac@gmail.com
- Ce texte est financé par des intérêts privés, non subventionné et indépendant de tout parti politique. Il représente exclusivement l'opinion du signataire.
Réf. POL107-06OCT-CRINK4.